

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 016-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.45

Déposée le: 24.01.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Imboden (Bern, Les Verts) (porte-parole)
Grivel (Biel/Bienne, PLR)
Gullotti (Tramelan, PS)
von Wattenwyl (Tramelan, Les Verts)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Honneur à Charles-Albert Gobat, Bernois prix Nobel de la paix

Le Conseil-exécutif est chargé de rendre visible de manière adéquate les activités et l'importance de Charles-Albert Gobat, politicien bernois et prix Nobel de la paix, dans le parlement du canton de Berne.

Développement :

Le 11 novembre 1918, l'armistice, signé à Compiègne, marque la fin de la Première Guerre mondiale. Le membre du gouvernement bernois, conseiller national et conseiller aux Etats Charles Albert Gobat avait tenté en vain d'empêcher cette tragédie mondiale. Lui et le Genevois Elie Ducommun se sont vu décerner le prix Nobel de la paix en 1902 pour leur engagement. Le seul prix Nobel de la paix bernois est hélas largement tombé dans l'oubli.

Jusqu'à la fin du 19^e siècle, Berne, siège du Bureau international de la paix et de l'Union interparlementaire, était le centre du mouvement pacifiste. Alors que ces deux organisations ont déplacé leur siège à Genève, différentes organisations de la société civile, comme Swisspeace (Fonda-

tion suisse pour la paix) ou FriedensFrauen ont, elles, leur siège à Berne. Avant la Première Guerre mondiale, Charles-Albert Gobat était au centre du mouvement international pour la paix. Il fut directeur de l'instruction publique du canton de Berne pendant 30 ans, conseiller national et conseiller aux Etats, et fut actif au sein de l'Union interparlementaire. Son objectif était de mettre en place un traité de paix entre l'Allemagne et la France, peu avant le début de la Première Guerre mondiale.

A l'inverse de Theodor Kocher, le deuxième prix Nobel bernois reste un inconnu pour la majorité. Seule sa ville natale, Tramelan, perpétue son souvenir. On y prépare actuellement une fondation pour la paix. C'est pourquoi il est grand temps que le canton de Berne présente sa vie et son œuvre au grand public, afin de montrer que les gens du monde entier peuvent s'engager en faveur de la paix et de l'humanité.

Destinataire

- Grand Conseil